



Master d'urbanisme et d'aménagement

MASTER 2



SOMMAIRE

PRESENTATION	3
CONTACTS	4
ÉQUIPE PEDAGOGIQUE	4
PROGRAMME DE COURS DU MASTER 2	6
LE STAGE EN M2	8
CONDITIONS D'ADMISSION	8
DÉBOUCHÉS	8
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU PREMIER SEMESTRE (S3)	9
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU SECOND SEMESTRE (S4)	23
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	26

PRESENTATION

Le Master Urbanisme et Aménagement est une formation pluridisciplinaire dont la vocation est de former à la fois des professionnels de haut niveau et des chercheurs. Cette formation vise donc à donner à l'ensemble des étudiants une très bonne connaissance des outils théoriques permettant de comprendre les enjeux contemporains de fabrication et de gestion de la ville et une solide maîtrise des dispositifs et des pratiques de l'aménagement et de l'urbanisme.

Le Master Urbanisme et Aménagement de l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne tient son identité de débouchés professionnels bien identifiés, caractérisés par des métiers aux pratiques fortement pluridisciplinaires et, dans le domaine de la recherche, de démarches scientifiques caractérisées par l'importance de la recherche-action, de l'évaluation et de la prospective. Le Master a donc pour objectif général de former à une véritable culture professionnelle dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Le Master Aménagement et Urbanisme a été créé en 2005 et fonctionne depuis lors en articulation avec le Magistère d'Aménagement qui existe lui-même depuis 1984. Ces deux cursus font partie des formations adhérentes à l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU). Elles sont donc reconnues dans les réseaux de l'enseignement, de la recherche et de professionnels du domaine.

Le Master 2 et ses 3 cursus

Le M2 mention Urbanisme et Aménagement offre trois cursus aux étudiants, qui suivent par ailleurs le même tronc commun :

- **Cursus professionnel** : caractérisé en particulier par l'atelier professionnel, le stage et le mémoire de stage
- **Cursus recherche** : caractérisé en particulier par trois séminaires d'initiation à la recherche et par un mémoire de recherche ;
- **Cursus recherche professionnalisée** : combinaison des deux cursus précédents, stage facultatif.

CONTACTS

Responsable pédagogique

Sabine Barles, Professeur en urbanisme et aménagement, sabine.barles@univ-paris1.fr

Responsable administrative

Adeline Picard, 191 rue Saint-Jacques 75005 Paris, adeline.picard@univ-paris1.fr

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignant·es-chercheur·es, enseignant·es et doctorant·es de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sabine Barles – sabine.barles@univ-paris1.fr

Professeure en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA

Spécialités : techniques et environnement urbains, écologie territoriale, métabolisme urbain, histoire des techniques et de l'environnement urbains

Jean Debrie – jean.debrie@univ-paris1.fr

Professeur en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA

Spécialités : transport et aménagement, urbanisme dans les villes portuaires et fluviales, prospective territoriale.

Isabelle Généau de Lamarlière – isabelle.geneau@univ-paris1.fr

Maîtresse de conférences en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA

Spécialités : économie locale, acteurs économiques, production tertiaire.

Jean-Didier Laforgue - jd.laforgue@noos.fr

Professeur associé, urbaniste-architecte

Spécialités : renouvellement urbain des quartiers sensibles, développement des territoires, implication des habitants, programmation urbaine et architecturale.

Juliette Maulat – juliette.maulat@univ-paris1.fr

Maîtresse de conférences en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA

Spécialités : action publique locale, planification territoriale, politiques et projets de transport ferroviaire, urbanisme local et projets urbains autour des gares.

Christophe Quéva – christophe.queva@univ-paris1.fr

Maître de conférences en géographie, UMR Géographie-Cités, équipe PARIS

Spécialité : espaces ruraux, développement local, jeux d'acteurs, réformes territoriales

Aurélien Ramos – aurelien.ramos@univ-paris1.fr

Maître de conférences en urbanisme et aménagement, UMR Géographie-Cités, équipe CRIA

Spécialités : renaturation en ville, écologisation de l'aménagement urbain, production et gestion des espaces publics, place des enfants dans la ville

Chercheur·es membres d'un laboratoire rattaché à l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne

Antoine Fleury – antoine.fleur@cnrs.fr

Chargé de recherche au CNRS, UMR Géographie-Cités

Spécialités : fabrique des espaces publics, commerces, urbanisme temporaire, Grand Paris.

Cinzia Losavio – cinzia.losavio@univ-eiffel.fr

Postdoctorante

Chargé-es de cours professionnel·les

Yvain Dobel, Ville en œuvre ; **Nicolas Laroche**, OFGL ; **Stéphane Malek**, Monono ; **Karine Hurel**, Fédération nationale des agences d'urbanisme ; **Marie-Liane Schützler**, Commission nationale du débat public ; **Irène Sornein**, Plaine Commune.

PROGRAMME DE COURS DU MASTER 2

Comme tous les cursus universitaires, le Master 2 Urbanisme et Aménagement se déroule en **deux semestres**. Dans le cadre de l'harmonisation européenne, un semestre vaut 30 ECTS (European Credit Transfer System) : ces crédits facilitent la mobilité nationale et internationale des étudiants et les échanges entre universités de différents pays.

Chaque semestre se compose d'une ou plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. Chaque UE compte **plusieurs Éléments Pédagogiques (EP)** qui correspondent aux **matières enseignées**. Chaque EP est affecté d'un coefficient spécifique proportionnel au nombre d'ECTS qu'il représente.

Ci-après, la maquette des enseignements pour la rentrée 2025-2026

Semestre 3		Coeff et ECTS
UE n° 1 : Enseignements fondamentaux		
4 enseignements obligatoires :		
Écologie territoriale		4
Économie et urbanisme		4
Politiques de l'habitat et du logement		4
Atelier international		3
UE n° 2 : Enseignements d'approfondissement		
4 enseignements au choix :		
Aménagement rural		3
Espaces publics		3
Finances locales		3
Participation et urbanisme		3
Pratiques de l'urbanisme Nords-Suds		3
Programmation		3
Réseaux, techniques et territoires		3
Urbanisme opérationnel		3
UE n° 3 : Enseignements spécialisés		
<i>1 enseignement obligatoire selon le parcours :</i>		
<i>Métiers et projets (optionnelle Professionnelle)</i>		3
Séminaire Problématiques, théories et méthodes (optionnelle recherche et recherche professionnalisée)		3
Total Semestre 3		30
Semestre 4 (une UE à choisir parmi 3)		
UE n° 1 : optionnelle Professionnelle		30
<i>Outils DAO/PAO</i>		1
<i>Atelier professionnel</i>		13
<i>Mémoire professionnel (avec stage obligatoire)</i>		16
UE n° 2 : optionnelle Recherche		30
<i>Outils DAO/PAO</i>		1
<i>Méthodologie de recherche (commun avec UE n° 3)</i>		3
<i>Mémoire de recherche (commun avec UE n° 3)</i>		26
UE n° 3 : optionnelle Recherche professionnalisée		30
<i>Outils DAO/PAO</i>		1
<i>Atelier professionnel (7 groupes)</i>		10
<i>Méthodologie de recherche (commun avec UE n° 2)</i>		3
<i>Mémoire de recherche (commun avec UE n° 2)</i>		16
Total Semestre 4		30

LE STAGE EN M2

Pour les étudiants en cursus professionnel, le stage, d'une durée de trois mois minimum, est obligatoire. Il débute au plus tôt le 1^{er} avril (aucune exception ne pourra être accordée sur ce point).

Pour les étudiants en cursus recherche, deux cas de figure peuvent être envisagés :

- Réalisation d'un stage au second semestre (démarrage au plus tôt en janvier, aucune exception ne pourra être accordée sur ce point) ; ceci n'est envisageable que si le sujet du stage est en étroite relation avec le celui du mémoire ;
- Réalisation d'un stage du 1^{er} septembre au 30 novembre, sans lien avec le mémoire, la période courant de janvier à août étant consacrée à la préparation du mémoire.

Pour les étudiants en cursus recherche professionnalisée, deux cas de figure peuvent être envisagés :

- Réalisation d'un stage au second semestre (démarrage au plus tôt le 1^{er} avril, aucune exception ne pourra être accordée sur ce point) ; ceci n'est envisageable que si le sujet du stage est en étroite relation avec le celui du mémoire ;
- Réalisation d'un stage du 1^{er} septembre au 30 novembre, sans lien avec le mémoire, la période courant d'avril à août étant consacrée à la préparation du mémoire.

Quel que soit le cursus, aucun stage ne peut s'achever après le 31 décembre.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent être candidats, les étudiants ayant validé une première année de Master dans le domaine de la dynamique des espaces, de l'urbanisme et de l'aménagement, les titulaires d'une maîtrise dans ces domaines, les diplômés de niveau Bac + 5, d'un Institut d'Études Politiques ou d'une École d'Architecture, d'une École de Commerce, d'une École d'Ingénieur.

Le cas échéant, les étudiants pourront se voir demander, au vu de leur formation antérieure, de suivre certains cours complémentaires dans une formation de l'Université Paris 1. Le candidat devra faire la preuve d'un niveau certifié de compréhension et de pratique écrite et orale de la langue française. L'accès est soumis aux capacités d'accueil et l'encadrement de la formation, notamment en ce qui concerne les stages.

La sélection des étudiants est effectuée sur dossier, puis pour les candidats retenus, par une épreuve orale. Les dates limites de retrait de dossiers sur le portail Internet e-candidat et de dépôt au secrétariat sont à consulter sur le site de l'UFR de Géographie : <https://geographie.pantheonsorbonne.fr/>

DÉBOUCHÉS

L'urbanisme et l'aménagement recouvrent une palette assez large de métiers qui s'exercent :

- au sein de structures diverses : publiques (État, Établissements publics mais surtout collectivités locales), parapubliques (SEM, Organismes HLM...) et privées (bureaux d'études, secteur de la promotion immobilière et de la construction privée...)
- au sein de secteurs divers : études urbaines (diagnostics territoriaux, études urbaines, conception de nouveaux quartiers, composition urbaine...), aménagement à proprement parler (réalisation d'une opération d'ensemble sur un secteur d'intervention défini par la puissance publique), immobilier, construction de logements ou d'ensembles immobiliers de toute nature (bureaux, équipements, immobilier d'entreprise...), transports, habitat (concevoir et mener des politiques locales), transports, développement local...

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU PREMIER SEMESTRE (S3)

UE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

4 enseignements obligatoires

Écologie territoriale

24 h
4 ECTS
Coefficient 4

Économie et urbanisme

24 h
4 ECTS
Coefficient 4

Politiques d'habitat et de logement

24 h
4 ECTS
Coefficient 4

Atelier international

35 h (5 jours)
3 ECTS
Coefficient 3

ÉCOLOGIE TERRITOIRALE

S. BARLES

Objectifs :

La manifestation la plus concrète des interactions entre sociétés et biosphère prend la forme d'échanges d'énergie et de matières ; ceux-ci permettent le fonctionnement des sociétés et des territoires, et sont simultanément à l'origine de l'essentiel des problèmes environnementaux aujourd'hui identifiés, de l'échelle planétaire (changement climatique, épuisement de certaines ressources, perte de biodiversité, etc.) à l'échelle locale (eutrophisation des milieux aquatiques, pollution atmosphérique urbaine, etc.). Ce *métabolisme territorial* est ainsi porteur d'enjeux à la fois environnementaux, sociaux et économiques ; il est l'objet de l'écologie territoriale, champ de recherche et d'action qui trouve de nombreux échos dans les projets actuels d'aménagement et de développement : recherche d'une valorisation des ressources locales, circuits courts, décarbonisation, *dewatering*, dématérialisation, symbioses industrielles, etc. Le cours a pour objectif de faire le point sur ce champ émergent en abordant à la fois les méthodes qu'il mobilise et les projets qui en illustrent la mise en œuvre au sein des territoires.

Programme indicatif :

- Introduction, définitions : écologie(s) urbaine (s), écologie industrielle, écologie sociale, économie circulaire, métabolisme urbain/territorial/social
- Le métabolisme urbain en grandes masses : analyse du métabolisme territorial, pistes d'action, politiques métaboliques
- Le poids de l'aménagement : urbanisme, infrastructures et matériaux de construction, une équation sans solution ?
- Le poids de l'alimentation : l'ouverture des cycles biogéochimiques, grande absente des politiques publiques

Mode d'évaluation :

Exposés en groupe et rendu écrit

Références bibliographiques :

BARLES, S. DUMONT, M. *Métabolisme et métropole. La métropole lilloise, entre mondialisation et interterritorialité*. Paris : Autrement, 2021.

BILLEN, G., GARNIER, J., BARLES, S. (eds.). Special issue « History of the urban environmental imprint », *Regional Environmental Change* 12(2), 2012. Disponible sur la toile, format PDF, [réf. du 17 nov. 2012], <<http://link.springer.com/journal/10113/12/2/page/1>>.

BOYDEN, S., MILLAR, S., NEWCOMBE, K., O'NEILL, B. *The ecology of a city and its people : the case of Hong Kong*. Canberra : Australian National University Press, 1981. VIII+437 p.

BUCKET, N. (dir.). *Essai d'écologie territoriale : L'exemple d'Aussois en Savoie*. Paris : Presses du CNRS, 2016. 215 p.

COUTARD, O., LÉVY, J. P. (eds.). *Écologies urbaines*. Paris : Economica/Anthropos (collection Villes), 2010. 371 p.

FISCHER-KOWALSKI, M. « Society's Metabolism : the Intellectual History of Material Flow Analysis Part I, 1860-1970 », *Journal of Industrial Ecology* 2(1), 1998, p. 61-78.

- FISCHER-KOWALSKI, M., HÜTTLER, W. « Society's Metabolism : the Intellectual History of Material Flow Analysis Part II, 1970-1988 », *Journal of Industrial Ecology* 2(4), 1998, p. 107-135.
- KENNEDY, C., CUDDIHY, J., ENGEL-YAN, J. « The changing metabolism of cities », *Journal of Industrial Ecology* 11(2), 2007, p. 43-59.
- KENNEDY, C., PINCETL, S., BUNJE, P. « The study of urban metabolism and its applications to urban planning and design », *Environmental Pollution* 159(8-9), 2011, p. 1965-1973.
- NEWELL, J. P., COUSINS, J. J. « The boundaries of urban metabolism: Towards a political-industrial ecology », *Progress in human Geography*, 39(6), 2015.
- NEWMAN, P. « The environmental impact of cities », *Environment & Urbanization* 18(2), 2006, p. 275-295.
- TARR, J. A. « The metabolism of the industrial city : The case of Pittsburgh », *Journal of Urban History* 28(5), 2002, p. 511-545.

ÉCONOMIE ET URBANISME

J. MAULAT et coord.

Objectifs :

Ce cours a pour objectif de favoriser l'intelligibilité des processus de production urbaine dans un contexte de métropolisation, en s'intéressant à la place des activités économiques dans les espaces urbains mais également aux rôles des acteurs économiques dans la fabrique urbaine. Il propose une grille de lecture de ces processus qui s'appuie sur une analyse des stratégies et pratiques des acteurs économiques mais également des politiques publiques en matière d'aménagement et de développement économiques. Les séances sont ainsi consacrées à l'analyse de différentes actions collectives et politiques d'urbanisme associées à des enjeux de développement économique, à partir de différentes entrées thématiques (industrie, immobilier tertiaire, commerce, culture, transport, etc.), à plusieurs échelles et dans divers contextes géographiques.

Programme indicatif :

- Séance 1. L'économie métropolitaine : repères et débats
- Séance 2. Les stratégies de développement économique des métropoles : modèles et outils
- Séance 3. La production immobilière tertiaire : entre financiarisation et insertion territoriale
- Séance 4. Les transports, outils du développement économique ?)
- Séance 5. La ville productive : l'intégration de l'industrie en ville
- Séance 6. La logistique urbaine
- Séance 7. Les centres commerciaux : entre politiques d'attractivité et enjeux de requalification
- Séance 8. Le petit commerce -
- Séance 9. La « ville créative » : la culture dans les politiques d'urbanisme
- Séance 10. Les nouveaux modes et espaces de travail : coworking, télétravail et tiers lieux
- Séance 11. L'économie sociale et solidaire et l'accès au foncier et à l'immobilier
- Séance 12. La métropole contestée

Contrôle des connaissances :

Exposé, débat et rendu écrit.

Bibliographie indicative :

- Crague G. dir., 2023, Faire la ville avec l'industrie, Presse des ponts
- Ferchaud et al., 2024, Aménager la ville productive, Presses des mines
- Ghorra-Gobin C., 2015, La métropolisation en question, Paris, PUF
- Haas T., Westlund H. (dir.), 2018, In the Post-Urban World : Emergent Transformations of Cities and Regions in the Innovative Global Economy, Londres, Routledge
- Halbert L., 2010, L'avantage métropolitain, Paris, PUF
- Hoyler M., Pamreiter C., Watson A, 2018, Global City Makers, Economic Actors and Practices in the World City Network, Cheltenham, Edward Elgar
- Knox P., Taylor P.J. (dir.), 2010, World Cities in a World-System, Cambridge, Cambridge University Press
- Le Galès P., 2011, Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance, Paris, Presses de Sciences-Po, 2ème édition
- Lefèvre C., 2017, Paris, métropole introuvable : le défi de la globalisation, Paris, PUF

- Lefèvre C., 2009, Gouverner les métropoles, Paris, L.G.D.J. / Lextenso Editions.
 Pinson G., 2005, Gouverner la ville par projet, Paris, Sciences Po Les Presses
 Rossi U., 2017, Cities in Global Capitalism, Cambridge, Polity Press
 Sassen S., 2001, The Global City : New York, London, Tokyo, Princeton University Press.
 Scott A.J., 2017, The Constitution of the City : Economy, Society, and Urbanization in the Capitalist Era, Londres, Cham, Palgrave Macmillan
 Scott A.J., 2012, A World in Emergence. Cities and Regions in the 21st Century, Cheltenham, Edward Elgar
 Scott A. J., 2008, Social Economy of the Metropolis : Cognitive-Cultural Capitalism and the Global Resurgence of Cities, Oxford, Oxford University Press
 Talandier M., 2023, L'économie métropolitaine ordinaire, Editions Autrement.
 Veltz, P., 2005, Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, Paris, PUF

POLITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT (UE1)

S. DINH

Objectifs :

Ce cours a pour but d'initier les étudiants aux problématiques et aux politiques dans le domaine de l'habitat et du logement. Il privilégie la participation des étudiants et les échanges, dans le but de permettre le développement d'une réflexion critique. Des interventions de professionnels de l'habitat viennent compléter cette mise en perspective des interventions publiques sur le logement.

Programme indicatif :

- Enjeux et acteurs des politiques de l'habitat
- Histoire du logement
- Le Mal logement en France
- La rénovation urbaine : faut-il démolir les grands ensembles ?
- L'accèsion à la propriété
- Les politiques de l'habitat aux Etats-Unis et en Europe
- Le financement du logement
- Les acteurs privés du logement

Mode d'évaluation :

Analyse et présentation d'un dossier (préparé par l'enseignante) par groupe :

- lecture des documents et des articles de fond
- mise en perspective critique à partir des questions posées
- compléments d'informations éventuels à partir de recherches personnelles
- animation du débat en classe
- rendu de la synthèse par écrit

Références bibliographiques :

- Baudin et P. Genestier, (2006), « Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ? », *Espaces et Sociétés*, N° 124-125, pp. 207-222.
- Bourdieu P., (1990), « Un placement de père de famille. La maison individuelle : Spécificité du produit et logique du champ de production », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 81-82, pp. 6-33.
- Carriou C., (2009), « Réforme du logement, réforme de la ville ? Les politiques d'habitations à bon marché à l'épreuve de l'urbain (1889-1939) », in Baubérot A., Bourillon F., *Urbaphobie, La détestation de la ville aux XIXe et XXe siècles*, Paris, éditions Bière.
- Crump J., (2003), « The End of Public Housing as We Know It : Public Housing Policy, Labor Regulation and the US City », J. Crump, *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 27-1, pp. 179-87, 2003.
- Desjardins X., (2008), « Le logement social au temps du néo-libéralisme », *Métropoles*, N°4, pp. 26-45.
- Faure S., (2006), « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble HLM à Saint-Etienne », *Espaces et Sociétés*, N° 124-125, pp. 191-206.
- Fourcaut A., (2006), « Qu'elle était belle, ma banlieue », *l'Histoire*, N°315, pp. 1-11. Gilli F., (2006), « Vingt ans de dépenses publiques de logement », *Données Sociales, la société française*, INSEE.
- Goodchild B., (2003), « Implementing the Right to Housing in France : Strenghtening or Fragmenting the Welfare State ? », *Housing, Theory and Society*, Vol. 20, pp. 86-97.
- Jacquot A., (2006), « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », *Données sociales. La société*

française, INSEE.

Glock B., Häussermann H., (2004), « New trends in Urban Development and Public Policy in Eastern Germany : Dealing with the Vacant Housing Problem at the Local Level », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 28.4, pp. 919-929.

Lelévrier C., (2010), « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? » *Espaces et Sociétés*, N° 140-141, pp. 59-74.

Pollard J., (2007), « Les grands promoteurs immobiliers français », *Flux*, N° 69, pp. 94-108.

Pollard J., (2010), « Soutenir le marché : les nouveaux instruments de la politique du logement », *Sociologie du Travail*, N° 52, pp. 323-339.

ATELIER INTERNATIONAL

J. MAULAT ET J. DEBRIE

Objectifs :

L'atelier international a pour objectif d'appréhender un contexte urbain étranger en mobilisant les compétences des étudiants relatives à la démarche de projet de territoire (diagnostic, pistes de projets, formalisation). Des thématiques spécifiques sont ainsi abordées autour de quelques sites urbains.

Programme indicatif :

L'atelier international se déroule sur une semaine dans une ville européenne et alterne rencontre avec des acteur·rices de l'urbanisme, visites de sites et workshop.

Mode d'évaluation :

L'évaluation de l'exercice, d'une semaine environ, est réalisée sur la participation aux différentes étapes de l'étude et un rendu final collectif.

UE 2 : ENSEIGNEMENTS D'APPROFONDISSEMENT**4 enseignements au choix**

Aménagement rural
24 h
3 ECTS
Coefficient

Espaces publics
24 h
3 ECTS
Coefficient 3

Finances locales
24 h
3 ECTS
Coefficient 3

Participation et urbanisme
24 h
3 ECTS
Coefficient 3

Pratiques de l'urbanisme Nords-Suds
24 h
3 ECTS
Coefficient 3

Programmation
24 h
3 ECTS
Coefficient 3

Réseaux, techniques et territoires
24 h
3 ECTS
Coefficient 3

Urbanisme opérationnel
24 h
3 ECTS
Coefficient 3

AMENAGEMENT RURAL**C. QUÉVA**

Nouveau cours proposé à partir de la rentrée 2025-2026.

ESPACES PUBLICS (UE2)**A. FLEURY ET S. MALEK****Objectifs :**

Les espaces publics constituent un sous-champ de l'action urbanistique en plein essor. Quels que soient son lieu d'exercice, son poste ou sa mission, un·e urbaniste est désormais forcément confronté·e à la question, que ce soit sous l'angle de la gestion et de l'entretien, de la stratégie et du projet, de la programmation et de la conception, voire de la médiation et de la participation. L'objectif de cet enseignement est de fournir aux étudiant·es des outils à la fois conceptuels, méthodologiques et opérationnels pour qu'ils puissent comprendre et analyser les enjeux de la production des espaces publics. Il s'agit aussi de donner un aperçu des tendances actuelles en matière de programmation, de conception et de fabrication des espaces publics. Ces processus font appel à un système d'acteurs complexe, renvoyant à des cultures professionnelles et à des logiques d'intervention variées (élu·es, ingénieur·es, architectes, paysagistes, urbanistes, aménageurs, bailleurs sociaux, tiers secteur...), dont cet enseignement rendra compte en croisant deux points de vue, situés dans des parcours et des mondes professionnels différents.

Programme indicatif :

- Penser l'espace public : une catégorie pour changer la ville ?

5 séances de 2 heures / Antoine Fleury

La première partie du cours propose de considérer l'espace public comme catégorie de lecture de la ville et comme catégorie d'action sur la ville, avec une attention portée aux contextes et aux articulations avec le changement urbain, aux échelles spatiales du local au global, à la construction dans le temps des représentations et des actions sur l'espace. Elle s'appuiera sur des exemples variés, en Europe et en Amérique du Nord principalement.

- Espaces publics et commande publique : quelques notions

1 séance de 2 heures / Stéphane Malek

Afin notamment d'accompagner les étudiant·es dans leur travail (cf. ci-dessous le mode d'évaluation), cette séance reprendra quelques notions fondamentales de la commande publique, indispensables pour

comprendre la fabrique des espaces publics, en France aujourd'hui : qui décide ? qui commande ? à qui ? qui planifie ? qui dessine ? qui fabrique ? qui met en musique ?

- Sortie de terrain – Atelier autour de la restitution intermédiaire des travaux collectifs

2 séances de 2 heures / Antoine Fleury et Stéphane Malek
Enquêter l'espace public : une démarche de projet ?

1 séance de 2 heures / Stéphane Malek

Cette deuxième partie du cours portera sur les objectifs, les modalités et les finalités de l'enquête de terrain dans le cadre de projets d'aménagements d'espaces publics. Nous interrogerons l'adaptation à une commande publique qui évolue, les compétences (et la sensibilité) à mobiliser et l'exploitation possible des résultats dans une démarche de projet. Cela permettra de construire une définition de l'espace public à travers la compréhension et l'analyse de ses pratiques et de ses usages, et de comprendre ainsi le rôle à jouer de l'urbaniste au milieu d'un casting foisonnant.

- Fabriquer l'espace public : de l'héritage aux alternatives

3 séances de 2 heures / Stéphane Malek

La troisième partie du cours explore les différentes facettes de la fabrique des espaces publics (de la commande à la gestion, en passant par les étapes de programmation et de conception), dans différents contextes et à diverses échelles. Les questions d'héritage et de permanence formelle seront évoquées, tout comme les enjeux d'adaptation aux bouleversements climatiques et les nombreuses formes d'expérimentations qui renouvellent les processus d'aménagement. Le projet de paysage, sous toutes ses facettes, aura un rôle central dans cet enseignement.

Mode d'évaluation :

Les étudiant-es se verront attribuer un espace public (une place, une rue, un square ou un jardin), au sujet duquel ils seront invités à produire un document synthétique qui pourra prendre la forme, au choix :

- d'un cahier des charges en vue d'un futur réaménagement. A destination d'un maître d'œuvre, ce document doit appréhender la complexité d'un espace pour la retranscrire en termes d'enjeux et de démarche. Il s'agit d'expliquer un contexte, de présenter une philosophie d'action, de définir des enjeux et des objectifs, de proposer un panel de compétences souhaitées pour leur réalisation et de construire un phasage de la mission.
- d'une analyse de site avec quatre entrées obligatoires (politiques publiques, intégration urbaine, paysage, usages et mobilités) et une entrée optionnelle (interactions sociales, approche critique/radicale, genre et inclusion, ambiances et atmosphères, place du vivant, etc.). Le document doit être construit comme un document analytique, pédagogique et de communication, produit par une agence d'architecture, de paysage ou d'urbanisme, par exemple dans le cadre d'une concertation ou d'une médiation.

La restitution prendra la forme d'un document d'environ 10 pages, rédigé de manière synthétique, avec un soin particulier pour la dimension visuelle et graphique. Ce document comprendra à la fois du texte et des figures permettant de consolider le propos. Il pourra également contenir une courte liste de références (ouvrages, études, documents-cadres...). Chaque exercice permettra de mobiliser l'ensemble des éléments abordés lors des séances de cours et les étudiant-es seront accompagnés pour leur réalisation.

Références bibliographiques :

- Augoyard J.-F. 1979 (rééd. 2010), *Pas à Pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, A la Croisée, Bernin.
- Bassand, M., Compagnon, A., Joye, D., Stein, V. (dir.), 2001, *Vivre et créer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Beaud S., Weber F., 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, Paris.
- Besse J.-M., 2018, *La nécessité du paysage*, Marseille, Parenthèses.
- Carmona M., 2015, "Re-theorising contemporary public space: a new narrative and a new normative", *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability* 8(4), p. 373-405.
- Carmona M., Hanssen G.S., Lamm B. et al., 2019, "Public space in an age of austerity", *Urban Des Int* 24, p. 241-259.
- Corajoud M., 2010, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Arles, Actes Sud.
- Delbaere D., 2010, *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses
- Dessouroux C., 2006, *La production des espaces publics dans la ville contemporaine: enjeux, acteurs et logiques de gestion et d'aménagement dans trois communes de la Région de Bruxelles-Capitale*, Thèse de doctorat en géographie, Université libre de Bruxelles.

- Fleury A., Frétiigny J.-B., Kanellopoulou D. (dir.), 2022, *Les espaces publics à l'épreuve des mobilités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Fleury A., Guérin-Pace F. (dir.), 2022, *Les espaces publics urbains. Penser, enquêter, fabriquer*, Tours, Presses universitaires François Rabelais
- Fromonot F., 2011, « Manières de classer l'urbanisme », *Criticat* n°8, p. 40-60.
- Gehl J., Gemzøe L., 2004, *Public Space Public Life - Copenhagen*, ARKFA, Danemark.
- Gomes P., 2017, *La production de l'espace public à Lyon, Lisbonne et Louvain-la-Neuve : politiques, processus et prise en compte des usages*, Thèse de doctorat en urbanisme, Université Paris Est.
- Grosjean M., Thibaud J.-P. (dir.), 2001, *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses.
- Hannerz U., 1980, *Explorer la ville*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Ingold T., 2000, *The perception of environment. Essays on livelihood, Dwelling and Skill*, London, Routledge.
- Joseph I., 1998, *La ville sans qualité*, La Tour d'Aigues, Edition de l'Aube, Paris.
- Koch R., Latham A., 2012, "Rethinking urban public space: accounts from a junction in West London", *Transactions of the Institute of British Geographers*, 37-4, p. 515-529.
- Korosec-Serfaty P. (1988), « La sociabilité publique et ses territoires. Places et espaces publics urbains », *Architecture et comportement*, Vol. 4, n° 2, p. 111-132.
- Le Dantec J.-P., 1996, *Jardins et paysages : une anthologie*, Paris, Larousse.
- Marot S., 1995, « L'alternative du paysage », *Le visiteur*, n°1, p. 54-81.
- Monono (dir.), 2022, *A pied d'oeuvre. Mettre les piétons au coeur de la fabrique des espaces publics. Comment aménager les espaces publics pour redonner une place centrale aux piétons*, Paris, Ademe. URL : <https://bibliothèque.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5998-a-pied-d-oeuvre-mettre-les-pietons-au-coeur-de-la-fabrique-des-espaces-publics-9791029720024.html>
- Stefulesco C., 1993 (rééd. 2009), *L'urbanisme végétal*, Institut pour le développement forestier.
- Toussaint J.-Y., Zimmermann M. (dir.), 2001, *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romanes.
- TVK, TN+, Nivet S., Ville Ouverte, Fleury A., Texier-Rideau G., Ballan É., ON, RR&A, Franck Boutté Consultants, Yes We Camp, 2019, *Places du Grand Paris. Principes de conception pour les espaces publics du Grand Paris Express*, Paris, Société du Grand Paris / Ile-de-France Mobilités. URL : <https://admin-mediathèque.societedugrandparis.fr/publicMedia?t=pmBFCG41G6>
- Whyte W. H., 1980, *The Social Life of Small Urban Spaces*, Project for Public Spaces, New York.

FINANCES LOCALES

N. LAROCHE

Objectifs :

Le cours a pour objet de proposer une approche globale des finances locales afin que les étudiants puissent partager le vocabulaire technique, comprendre les attentes et intégrer les préoccupations financières de leurs futurs interlocuteurs professionnels : élus locaux, directeurs financiers de collectivités, dirigeants d'EPL, services déconcentrés de l'Etat, Structuré en 6 séquences, il doit permettre d'analyser les mécanismes fondamentaux régissant les moyens d'actions des collectivités et s'attachera à décrypter les conséquences d'une actualité législative d'autant plus dense que les tensions sur les finances publiques s'exacerbent. Dans la première séquence sont présentées les contraintes d'ordre règlementaires propres à la comptabilité publique. La 2^{ème} séquence porte, dans un premier temps, sur rôle le crucial de la fiscalité directe locale en chantier permanent et, dans un second temps sont présentés les transferts de l'État et les mécanismes de péréquation, source de débats majeurs entre les diverses catégories de collectivités. La 3^{ème} séquence porte sur les ressources destinées au financement des investissements, subventions en capital et surtout emprunts. Dans la 4^{ème} séquence, relative aux dépenses des collectivités locales, l'accent est mis sur le choix entre le « faire », la régie directe, et « le faire faire », la délégation de services publics. La 5^{ème} séquence porte sur la formation de l'épargne : il s'agit d'expliquer comment on peut opérer des plans d'investissement pluriannuels dans la stricte observance du principe de l'annualité budgétaire. La 6^{ème} séquence décline les enseignements au niveau micro en abordant brièvement l'analyse financière.

Programme indicatif :

- Règles de comptabilité publique et grands principes du droit budgétaire
- Les ressources courantes : fiscalité, redevances, dotations
- Les recettes d'investissement, dont l'emprunt
- Les dépenses et les choix de mode de gestion
- L'équilibre pluriannuel et le financement des investissements
- L'analyse financière rétrospective et prospective : pourquoi et comment

Bibliographie :

- ANANTHARAMAN B., DOSIERE R., HOORENS D., *La commune et ses finances*, Le Moniteur, 2008
- BOUVIER M., *Les finances locales*, 16^e édition LGDJ, 2017
- ESCALLIER C., KLOPFER M., *Gestion financière des collectivités locales*, 8^e édition Le Moniteur, 2018

Sites internet

Site d'actualité quotidiennes collectivités locales (géré par la Caisse des dépôts) :

<http://www.localtis.info>

Mode d'évaluation :

Épreuve écrite

PARTICIPATION ET URBANISME

M.-L. SCHÜTZLER ET R. BOURDON

Objectifs :

- Faire comprendre les enjeux de la concertation dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement : pour la ville, pour le maître d'ouvrage et son projet, pour les citoyens
- Échanger sur les atouts et les limites de cet exercice de démocratie participative
- S'approprier les problématiques liées à la concertation à travers l'étude de cas concrets
- Identifier les jeux d'acteurs qui prennent place dans la concertation
- Faire connaître les métiers qui gravitent autour de la concertation

Programme indicatif :

Introduction, présentation du cours, co-définition des termes

L'émergence de la démocratie participative : dans le champ de l'urbanisme et de l'environnement (rapide cadrage historique)

Les acteurs de la participation (MO, AMO, association, citoyen, etc.) : jeu de rôle projet éolien

La CNDP : une autorité administrative indépendante garante de la démocratie environnementale

Analyse d'un débat public : le débat public Fos-Salon (1/2)

Analyse d'un débat public : le débat public Fos-Salon (2/2)

Étude de cas : le plan de stationnement d'Arcueil, quels outils pour traduire une stratégie de concertation ?

Focus Habitat participatif ou Dialogue territorial

Étude de cas : animation d'un dispositif participatif

Étude de cas : le plan de stationnement d'Arcueil

Participation : prise de hauteur sur nos pratiques

Mode d'évaluation :

Exposé

Objectifs :

Ce séminaire a pour objectif de discuter de la pluralité des modes de gouvernement urbains. Il s'intéresse plus particulièrement aux manières dont les citoyens développent des « compétences » et des « savoirs pratiques » afin de participer à la vie de la cité et accéder aux divers services urbains. Le séminaire mettra l'accent sur les modes informels d'accès aux institutions publiques hors des arènes officielles du politique. Dès lors, l'enjeu du séminaire sera aussi de cerner les contours des modes d'action populaire en ville et le rapport au politique des populations, notamment les plus dominées. Enfin, ce séminaire aura à cœur de faire dialoguer les travaux menés tant dans les villes du Nord que du Sud. Ce séminaire demande un travail régulier de lectures et une participation active aux discussions, en salle, tout au long du semestre.

Thèmes principaux :

- Participations
- Leaderships locaux
- Accéder à l'État
- Résistances urbaines

Mode d'évaluation :

Il est demandé à chaque étudiant de développer sa propre réflexion notamment par un échange actif avec les autres participants du séminaire. Après la première semaine, les séances seront organisées sous la forme de discussions et de débats à partir de textes sélectionnés. La lecture et une étude préalable des textes y est non seulement nécessaire et obligatoire, mais la participation de chacun au débat sera essentielle et prise en compte dans l'évaluation finale.

Au cours des séances, un étudiant (ou groupe d'étudiants) aura pour tâche de faire un exposé de 20 minutes sur les textes lus. Il devra, dans une présentation structurée, suggérer des pistes de discussion et d'analyses. Il présentera non seulement l'intérêt, la portée et le contexte des textes et des notions utilisées, mais ouvrira aussi la discussion en énonçant les questions principales qui prêtent à débat (courants de pensée, héritages, intérêt des comparaisons, etc.), afin d'alimenter les échanges qui suivront. On pourra également relever l'identité de l'auteur, la construction de son argumentation, la problématique, la méthodologie, les sources, les limites de son approche. La note de l'exposé intégrera également la capacité de l'étudiant à organiser et animer le débat.

Une autre personne devra également réfléchir à ces questions afin de réagir aux pistes lancées par le premier étudiant en soulignant les points positifs, l'intérêt mais aussi d'autres questions possibles.

Le débat impliquera l'ensemble des participants du séminaire.

Références bibliographiques :

- AlSayyad N., et Roy A. 2004. *Urban Informality. Transnational Perspectives from the Middle East, Latin America, and South Asia*, Lexington Books, Lanham
- Berry-Chikhaoui I., Deboulet A., Roulleau-Berger L. 2007. *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte
- Brenner N., Theodore N. 2002. "Cities and the Geographies of « actually existing neoliberalism », *Antipode*, Vol. 34, n°3, 349-379
- Castells M. 1991. *The Informational City: Economic Restructuring and Urban Development*, Basil Blackwell, Oxford
- Chatterjee, P. 2009. *Politique des gouvernés. Réflexion sur la politique populaire dans la majeure partie du monde*. Editions Amsterdam. Paris.
- Datta, A. 2012. *The Illegal City. Space, Law and Gender in a Delhi Squatter Settlement*. Ashgate. Surrey, Burlington.
- Harvey D. 2010. *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*, Paris, Syllepse
- Holston, J. 2008. *Insurgent Citizenship. Disjunctions of Democracy and Modernity in Brazil*. Princeton University Press. Princeton, Oxford.
- Lefebvre, H. 2009. *Le droit à la ville*. Economica, Anthropos. Paris.
- Robinson, J.D., 2006, *Ordinary Cities: Between Modernity and Development*, London, Routledge
- Roy, A. 2005. "Urban Informality. Toward an Epistemology of Planning". *Journal of the American Planning Association* 71 (2): 147-158.
- Sassen S. 1991. *The Global City*, Princeton University Press, Princeton
- Simone, A. 2004. *For the City Yet to Come. Changing African Life in Four Cities*. Duke University Press. Durham, London.

Soja E.W. 2000. Postmetropolis. Critical studies of cities and regions, Oxford, Blackwell Publishers. Yiftachel, O, Little, D. Hedgcock D., et Alexander I. 2001. The Power of Planning. Spaces of Control and Transformation. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.

PROGRAMMATION

I. SORNEIN

Objectifs :

Comprendre les principes et les finalités de la programmation dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Situer l'apport de la programmation dans le processus d'élaboration d'une opération urbaine ou architecturale.

Appréhender les méthodes de la programmation urbaine et architecturale : séquences, questionnements, outils principaux, et positionnement de la programmation dans le processus de projet.

Afin de mettre en situation le cours et préparer les étudiants à une approche opérationnelle, différentes études de cas seront présentées et étudiées en séance. Des exercices et mises en situations jalonnent par ailleurs les séances pour rendre concret le métier de programmiste.

Programme indicatif :

- Les fondements de la programmation et l'exercice quotidien du métier (2x3h) : la place de la programmation dans le champ des études architecturales et urbaines, les grands principes de la démarche, approche historique et réglementaire. Le métier de consultant / assistant à maîtrise d'ouvrage et ses contraintes : déroulement général d'une étude et étapes dans le projet.
- Outils et méthodes de la programmation architecturale et de la programmation urbaine (4x3h) : les situations types à l'origine de la commande, questionnements et problématiques, les grandes séquences d'une étude de programmation et étude des spécificités de la programmation urbaine. Exercices et mises en situation de la réception de la commande à la livraison du programme.
- Du Programme au Projet (1x3h) : Interfaces entre la programmation et la maîtrise d'œuvre urbaine ou architecturale. Le rôle de l'assistant à maîtrise d'ouvrage dans l'accompagnement des études de conception.
- Cas pratique – évaluation (1x3h) : mise en situation professionnelle. Analyser un cahier des charges de mission, répondre à un appel d'offre de programmation urbaine, proposer une programmation architecturale et préparer une audition.

Mode d'évaluation :

Réalisation d'un dossier final par groupes de 2 ou 3 étudiants et présentation orale + participation. Exercices au fil des séances.

RESEAUX, TECHNIQUES ET TERRITOIRES

S. BARLES

Objectifs :

Le réseau, en tant que moyen infrastructurel de fournir un service et/ou d'écouler des flux de toutes natures, est omniprésent dans les villes et les territoires, comme dans la pensée urbanistique et aménagiste où il est conçu comme un outil, parmi d'autres, de transformation ou de gestion de ces mêmes

villes et territoires. Le cours a pour objectif de montrer les différentes conceptions de la réticulation, leurs enjeux et leurs impacts sociaux, environnementaux et territoriaux.

Programme indicatif :

- Réseaux, technique, territoire : introduction
- La conception classique des réseaux : le service universel, uniforme et croissant. Illustration : eau potable, voirie
- La conception alternative des réseaux : maîtriser la demande par l'infrastructure. Illustration : voirie, assainissement pluvial
- Vers une ville post-réseau ? Systèmes composites et transition. Illustration : énergie

Mode d'évaluation :

Exposé et rédaction d'une courte note de synthèse en binôme

Références bibliographiques :

- « Aux marges des réseaux » (dossier), *Flux* (76-77), avr.-sept. 2009, p. 6-81.
- BOCQUET, D. « Les réseaux d'infrastructures urbaines au miroir de l'histoire : acquis et perspectives », *Flux* (63), 2006, p. 6-16.
- COUTARD O., HANLEY, R. E., ZIMMERMAN, R. (eds.). *Sustaining urban networks: the social diffusion of large technical systems*. London & New York : Routledge, 2005.
- COUTARD, O., RUTHERFORD, J. (dir.). *Beyond the networked city: infrastructure reconfigurations and urban change in the North and South*. Abingdon/New York : Routledge, 2016. xv+275 p.
- DUPUY, G. *L'urbanisme des réseaux : théories et méthodes*. Paris : Armand Colin (coll. "U-Géographie"), 1991. 198 p.
- DUPUY, G. « Fracture et dépendance : l'enfer des réseaux ? », *Flux* (83), janv.-mars 2011, p. 6-23.
- GRAHAM, S., MARVIN, S. *Splintering urbanism: networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition*. London & New York : Routledge, 2001.
- GUILLERME, A. « Genèse d'une catégorie dans la pensée de l'ingénieur sous la Restauration », *Flux* 6, oct.-déc. 1991, p. 5-17.
- RUTHERFORD, J. *Redeploying Urban Infrastructure. The Politics Of Urban Socio-Technical Futures*. Cham : Springer Nature, 2020. 191 p.
- TARR, J. A., DUPUY, G. (eds.). *Technology and the Rise of the Networked City in Europe and America*. Philadelphie : Temple University Press, 1988. xvii+339 p.

Parcours professionnel > Métiers et projets

24 h
3 ECTS
Coefficient

Parcours recherche et recherche professionnalisée > Problématique, théories et méthodes

24 h
3 ECTS
Coefficient 3

MÉTIERS ET PROJETS**A. RAMOS (coord.)****Objectifs :**

Ce cours est obligatoire pour les étudiant.es du parcours professionnel. L'objectif de l'enseignement est de faire connaître aux étudiants les différentes facettes du métier d'urbaniste et d'aménageur, de les familiariser avec les pratiques professionnelles et l'agencement de celles-ci dans des démarches de projets (de la conception à la réalisation). Le cours repose sur une série d'interventions de professionnels du champ de l'urbanisme en urbanisme, sollicités pour venir présenter aux étudiants leur parcours, leurs structures d'appartenance et leurs missions actuelles et les projets dans lesquels ils sont impliqués. Leurs interventions permettent d'aborder, à partir d'exemples concrets, comment les différents acteurs interviennent et interagissent. Le cours est construit par secteurs d'action et type de métiers (métiers de l'étude, de l'urbanisme en collectivités, de l'aménagement, du foncier, de la promotion, de l'environnement, du développement économique, etc.). Les temps de débats entre professionnels et étudiants permettent d'échanger sur les métiers de l'urbanisme, leurs transformations et de grands enjeux d'aménagement actuels.

Programme indicatif :

- Séance 1. Introduction
- Séance 2. Métiers de l'étude et du conseil en urbanisme
- Séance 3. Métiers de l'aménagement et de l'urbanisme en collectivités locales
- Séance 4. Métier de l'aménagement et de l'urbanisme opérationnel
- Séance 5. Métiers de la promotion
- Séance 6. Métiers des transports et de la mobilité
- Séance 7. Métiers du développement économique et du commerce
- Séance 8. Métiers de la médiation, de la concertation et de la participation
- Séance 9. Métiers de l'aménagement et de l'environnement
- Séance 10. Métiers de l'urbanisme et de l'inclusion
- Séance 11. Métiers du temporaire

Mode d'évaluation :

- Introduction, coordination et compte-rendu d'une séance
- Étude de cas et entretien auprès d'un urbaniste

Indications bibliographiques :

Revue professionnelle de l'urbanisme : *Traits urbains, Urbanisme, Le Moniteur.*

Biau V., Tapie G. (dir.), 2009, *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Marseille, Parenthèses, 222 p.

Blanc M. 1996, « Villes, sciences sociales, professions », *Espaces et sociétés*, n° 84-85, p. 11-20.

Blanc M., 2010, « Métiers et professions de l'urbanisme : l'ingénieur, l'architecte et les autres ». *Espaces et sociétés*, n°142, p.131-50.

Chapuis J-Y, 2015, *Profession urbaniste*, La tour d'Aigues.

Claude V., 2004, « Les villes nouvelles françaises : lieux de formation aux pratiques de l'aménagement ». *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 13, url : <https://strates.revues.org/5853>.

Claude V., 2006, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au xx^e siècle*, Marseille, Parenthèses.

Collectif, 2000, « Des métiers pour la ville », *Annales de la recherche urbaine*, numéro 88, url : <http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/des-metiers-pour-la-ville-r39.html>

Collectif national des jeunes urbanistes, 2015, "L'insertion professionnelle des urbanistes : orientations, formations et mise en réseau des diplômés", Printemps des urbanistes, 14 mars 2015, Grenoble.

Devisme, Laurent, et Pauline Ouvrard. « Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale : les enseignements des démarches de prospective-action ». *Lien social et Politiques*, n° 73 (2015): 73. doi:10.7202/1030952ar.

Dubar C. ; Tripiet P. 1998. *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin.

Girault M., 2016, « L'urbanisme comme nouveau corporatisme. Analyse des discours des associations professionnelles ». *Cybergeo*, url : <https://cybergeo.revues.org/27579>.

Jeannot G., 2005, *Les métiers flous. Travail et action publique*, Octares Editions, Toulouse, 166 p.

Matthey L., 2014, « L'urbanisme qui vient », *Cybergeo*, url : <https://cybergeo.revues.org/26562>.

Verpraet G., 2005, *Les professionnels de l'urbanisme. Socio-histoire des systèmes professionnels de l'urbanisme*, Paris, Economica/Anthropos, 226 p.

Objectifs :

Ce séminaire est obligatoire pour celles et ceux suivant le parcours recherche ou recherche professionnalisée. Il fait appel à des chercheurs spécialistes des domaines de l'aménagement de l'urbanisme et de la dynamique des espaces. Ces spécialistes exposent des travaux qu'ils ont conduits en insistant sur les concepts fondamentaux, les objectifs poursuivis, les sources et méthodes mises en oeuvre et sur la portée scientifique et opérationnelle des résultats obtenus. Il s'agit à la fois de familiariser les étudiants avec les processus de conduite d'une recherche et de les mettre en contact avec des recherches « en train de se faire » et des résultats récents dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Programme indicatif :

Une douzaine d'intervenants au cours du semestre.

Mode d'évaluation :

Rendu écrit.

¹ Ce cours a lieu au premier semestre et est comptabilisé au second.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DU SECOND SEMESTRE (S4)

Les étudiants s'inscrivent dans l'une des trois UE du semestre selon leur cursus.

NB. Certains cours comptabilisés au second semestre ont lieu au premier, ou s'étendent sur les deux semestres (voir pages suivantes les cours concernés).

UE 1 : (optionnelle) Cursus professionnel

Enseignements obligatoires

Outils (DAO/CAO)

1 ECTS

Coefficient 1

Atelier professionnel

13 ECTS

Coefficient 13

Mémoire professionnel

(avec stage obligatoire)

16 ECTS

Coefficient 16

UE 2 : (optionnelle) Cursus recherche

Enseignements obligatoires

Outils (DAO/CAO)

1 ECTS

Coefficient 1

Méthodologie de recherche

3 ECTS

Coefficient 2

Mémoire de recherche

26 ECTS

Coefficient 26

UE 3 : (optionnelle) Cursus recherche professionnalisée

Enseignements obligatoires

Outils (DAO/CAO)

1 ECTS

Coefficient 1

Méthodologie de recherche

3 ECTS

Coefficient 2

Atelier professionnel

10 ECTS

Coefficient 10

Mémoire de recherche

16 ECTS

Coefficient 16

Objectifs :

Ce cours adossé à l'atelier professionnel vise à donner aux étudiants les clés pour maîtriser les grands principes de la représentation visuelle. Il s'organise en deux temps :

- une partie théorique (CM et suivi individualisé)
- une partie pratique (TP DAO et PAO)

Cours introductifs :

- Les grands principes de la représentation visuelle – K. Hurel

Ce cours vise à donner aux étudiants les clés pour maîtriser les grands principes de la représentation visuelle, avec deux temps principaux : un consacré aux enjeux de cartographie et un sur les grands principes du design graphique et de la mise en page. L'enseignement couvrira les fondamentaux de la sémiologie graphique, les enjeux de la représentation cartographique contemporaine et celui de design d'information. À travers l'analyse d'image, les étudiants développeront leur capacité à comprendre les ressorts pour construire des messages visuels notamment cartographiques et graphiques et faciliter la compréhension de concepts complexes en aménagement du territoire.

Cet enseignement collectif sera suivi d'un temps d'échange par groupe d'atelier, où chacun pourra échanger avec l'enseignante sur la base de ses propres travaux et propres questionnements.

- Panorama des outils DAO dans le champ de l'urbanisme – A. Ramos

Ce cours vise à faire un rapide tour d'horizon des outils graphiques utilisés dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme. Présentation des outils Adobe et notamment des 2 outils proposés : Illustrator (DAO : réalisation de carte, schéma, datavisualisation etc.) et InDesign (PAO : mise en page livret, plaquette, fascicule etc.) ; prise en main (connexion à la plateforme Adobe, répartition des accès par groupes et téléchargement des logiciels) ; constitution des groupes de TP par niveau

- TP DAO (Illustrator) – A. Ramos

Ces TP visent à découvrir l'interface du logiciel Illustrator et ses différentes fonctionnalités. Des exercices pratiques permettront une prise en main progressive. NB : il est possible de travailler à partir de projets de documents que vous avez à produire dans le cadre de votre atelier.

2 niveaux seront proposés selon votre connaissance du logiciel : niveau débutant ou niveau initié.

- TP PAO (Indesign) – A. Ramos

TP de découverte du logiciel InDesign et de ses différentes fonctionnalités. Prise en main et manipulation à partir d'exercices pratiques de mise en page. NB : il est possible de travailler à partir de projets de documents que vous avez à produire dans le cadre de votre atelier.

Rendez-vous par groupe à déterminer au cours du mois de février sur le Campus Condorcet

- Suivi graphique – K. Hurel

Accompagnement technique et conseils pratiques sur la mise en forme de vos documents d'atelier professionnel

Rendez-vous par groupe à déterminer

² L'atelier se déroule d'octobre à mars inclus et est comptabilisé au second semestre.

Objectifs :

Les étudiants sont mis en situation professionnelle dans le cadre de missions d'étude confiées par des commanditaires « réels », publics (EPA, collectivités locales, services de l'administration centrale...) ou privés (Véolia, Egis, ...). Il s'agit pour eux de prendre connaissance du monde professionnel dans les différents aspects que comporte la réponse à une commande : définition et élaboration du contenu, gestion des délais et du budget, production de dossier, présentation orale, relation au commanditaire etc.

Programme indicatif :

Ces missions d'étude couvrent, autant que faire se peut, l'ensemble des champs professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, depuis la recherche jusqu'au projet opérationnel. Elles concernent des thématiques sociales, économiques, urbaines, de transport ou d'aménagement.

Les étudiants réunis en petit groupe (de trois à cinq) sont encadrés par un (ou deux) enseignants) et assurent la réalisation de la mission qui leur est confiée sous sa direction.

L'atelier se déroule de début octobre à fin mars, avec une première période à mi-temps (jusqu'à janvier) puis une période à plein temps.

Mode d'évaluation :

A l'issue de la mission, le travail du groupe est évalué globalement (et non pas individuellement) à la fois par le représentant du commanditaire et par l'enseignant qui encadre l'atelier.

Cette évaluation se fait à partir de quatre critères qui correspondent chacun à un quart de la note finale

- La cohérence de la démarche conduite en réponse à la commande
- La somme de travail fourni dans le cadre de l'exécution de la mission
- La qualité des dossiers produits à chaque phase de la mission
- La qualité des présentations orales aux commanditaires et des relations que les étudiants ont instaurées avec lui.

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

S. BARLES

Ce séminaire a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la conduite et la réalisation de leur mémoire de recherche en urbanisme et aménagement.

MÉMOIRE DE RECHERCHE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'objectif du mémoire professionnel de M2 est de réaliser un travail réflexif, utile à l'insertion professionnelle. Il doit permettre la mise en valeur des compétences acquises lors de la formation universitaire, tant dans les enseignements que dans les stages. Une grande rigueur est donc attendue, sur le fond comme sur la forme. Il s'agit de répondre à une question d'urbanisme et d'aménagement qui permette une mise en perspective de la pratique professionnelle telle qu'elle a été conduite et/ou observée pendant le stage. Cette question est traitée notamment grâce à la mobilisation d'une sélection de lectures scientifiques, et à partir d'une ou plusieurs études de cas, issues de l'expérience de stage. Le mémoire attendu n'est donc aucunement un rapport de stage.

Le mémoire est construit autour d'un plan clair en plusieurs parties, permettant de proposer un développement argumenté, cohérent avec les questions posées. L'introduction doit présenter le sujet, inclure un état de l'art sur la question, exposer la problématique et les questions abordées, le terrain d'étude ou le périmètre du travail, présenter la méthode (observations réalisées en stage, entretiens complémentaires, analyses de documents ou de données, etc.) et annoncer le plan du mémoire. Les différentes parties doivent être construites selon une progression cohérente par rapport au sujet. Chaque partie doit contenir une introduction et une conclusion-transition vers la partie suivante. La conclusion revient sur les apports du mémoire, répond aux questions initiales, pointe les éventuelles limites du travail ou approfondissements à réaliser, et ouvre des perspectives quant à la pratique de l'aménagement et de l'urbanisme.

La rédaction du mémoire professionnel obéit aux mêmes règles formelles que la rédaction du mémoire de Master 1 ou que celles de vos différents rendus d'ateliers ou de Master. Le suivi du mémoire est assuré par l'équipe pédagogique et en particulier par un enseignant référent attribué à l'issue du dépôt du sujet. Le suivi se fait en deux temps : à l'issue du dépôt du sujet et après celui de la problématique et du plan détaillé. Le mémoire étant lié étroitement au stage, la présence du tuteur de stage à la soutenance est obligatoire, sauf exception discutée avec l'enseignant référent.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Des informations complémentaires, des exemples et des actualités sur :
<https://www.urbanisme-univ-paris1.fr/>

Crédit photo couverture : Alice Lasnier, 2024

